

Formation hors-stage au cours du DES de médecine générale au DMG de Rennes

Nouveau programme à compter de la promotion débutant en novembre 2019

Objectifs du 3^e cycle de médecine générale

- 3^e cycle professionnalisant = accompagnement des internes dans l'acquisition de leurs compétences professionnelles.
- Compétences professionnelles spécifiques à la MG : premier recours/urgences, approche globale/complexité, approche centrée patient/relation/communication, coordination et continuité des soins, éducation en santé/dépistage/prévention, professionnalisme.
- Ce que sont les enseignements du 3^e cycle au DMG :
 - Pédagogie active selon une approche par compétences,
 - Centrés sur les situations cliniques complexes vécues par les étudiants en stage.
- Ce que ne sont pas les enseignements du 3^e cycle de MG :
 - Des cours traitant uniquement de connaissances théoriques disciplinaires (diagnostique, thérapeutique, etc.) = objectifs du 2nd cycle et de l'ECN.
 - Des cours de « mise à jour » (ce qui correspond à un objectif de formation médicale continue = après l'internat).

Le nouveau cadre réglementaire

- [Arrêté du 21 avril 2017 relatif aux connaissances, aux compétences et aux maquettes de formation des DES paru](#) au JO du 28 avril 2017 – p. 165 sur 273
- Ce que dit l'Arrêté, pour chaque phase (socle, approfondissement, consolidation) :

- Enseignements hors stages :

Volume horaire : 2 demi-journées par semaine, soit **une demi-journée en supervision** (= par le DMG) et une demi-journée en autonomie (article R. 6153-2 du code de la santé publique)
↳ Soit au maximum **156 demi-journées** en supervision soit 468 heures de formation (1 demi-journée = 3h en moyenne) **sur les 3 ans**.

- Évaluation :

Modalités de l'évaluation des **connaissances** : conformément à l'article 59 de l'arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine :

- **obligation de présence en stages et en cours**
- **validation de la production personnelle de l'étudiant en stage et hors stage.**

- Modalités de validation de la phase et de mise en place du plan de formation :

Conformément aux articles 13 et 59 de l'arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine : **validation des enseignements**, des stages et du portfolio.

Programme d'enseignement « en supervision »

L'objectif n'est pas de réaliser obligatoirement les 156 demi-journées sur l'ensemble des 3 ans mais de composer un parcours d'enseignement cohérent. Nous avons donc mis en place un programme d'enseignement comprenant **une partie obligatoire et commune à tous** (« le tronc commun ») et **une partie optionnelle** (« le parcours optionnel ») que chacun pourra composer en fonction de ses besoins.

La validation du tronc commun (72 demi-journées) et du parcours optionnel (minimum 6 demi-journées) vous permet de réaliser au moins 78 demi-journées de formation « en supervision » sur 3 ans – soit au minimum la moitié de ce qui est prévu par l'Arrêté.

1. Le tronc commun (cf. annexe 1)

Les principes :

- Cours accessibles à tous = 1 place par interne.
- Composé de cours obligatoires pour valider le semestre.
 - ↳ Ces cours sont déclinés en 3 modules : module pédagogie/recherche + module exercice libéral (à partir du S4) + module tutorat.
- Et de cours obligatoires pour valider les stages de la maquette du DES.
 - ↳ Cours autour de la santé de l'enfant, santé de la femme, santé de la personne âgée, permanence des soins, GEP (stage prat niveau 1 et SASPAS).
- Ce qui correspond à 72 demi-journées à valider.
- À noter que, même si les cours sont fléchés en fonction du semestre ou du stage, l'étudiant aura le temps de la phase dans laquelle il effectue son semestre/stage pour valider la formation (par ex. : cours « Introduction aux méthodes de recherche » fléché en S2 mais est surtout obligatoire pour valider la phase socle – donc possibilité de participer au cours dès le S1).

2. Le parcours optionnel (cf. annexe 2)

- L'étudiant doit (= obligatoire) construire également un parcours optionnel personnalisé en réalisant 6 à 83 demi-journées sur les 3 ans.
- **Parcours centré sur ses besoins, fonction de ses apprentissages.**
- Au choix parmi toutes les formations proposées par le DMG (hors tronc commun) comme des formations autour de l'entretien motivationnel, du handicap, de la santé au travail mais aussi participation à des tests de lecture, des congrès, etc.

Programme d'enseignement « en autonomie »

En plus du programme d'enseignement sous la supervision du DMG, la semaine type d'un interne comprend 1 demi-journée de formation en autonomie. Cela correspond donc à un maximum de 26 demi-journées en autonomie par semestre.

Ces demi-journées peuvent comprendre les travaux d'écriture des traces écrites d'apprentissage (par ex. RSCA), le travail de thèse, les lectures personnelles, la participation à des congrès non validant pour le parcours « supervisé », etc.

Une trace du contenu de ces demi-journées doit figurer dans le portfolio de l'étudiant (= sur le site du DMG).

Règles de validation

La vérification par le DMG des enseignements effectués ne survient qu'à la fin de chaque phase (socle puis approfondissement). Il revient donc à l'interne de veiller à la régularité et à la traçabilité de sa formation.

Pour valider sa phase, l'étudiant devra donc avoir validé son tronc commun et son parcours optionnel en lien avec ses semestres et ses stages.

Il devra également pouvoir présenter les travaux qu'il a réalisés « en autonomie ».

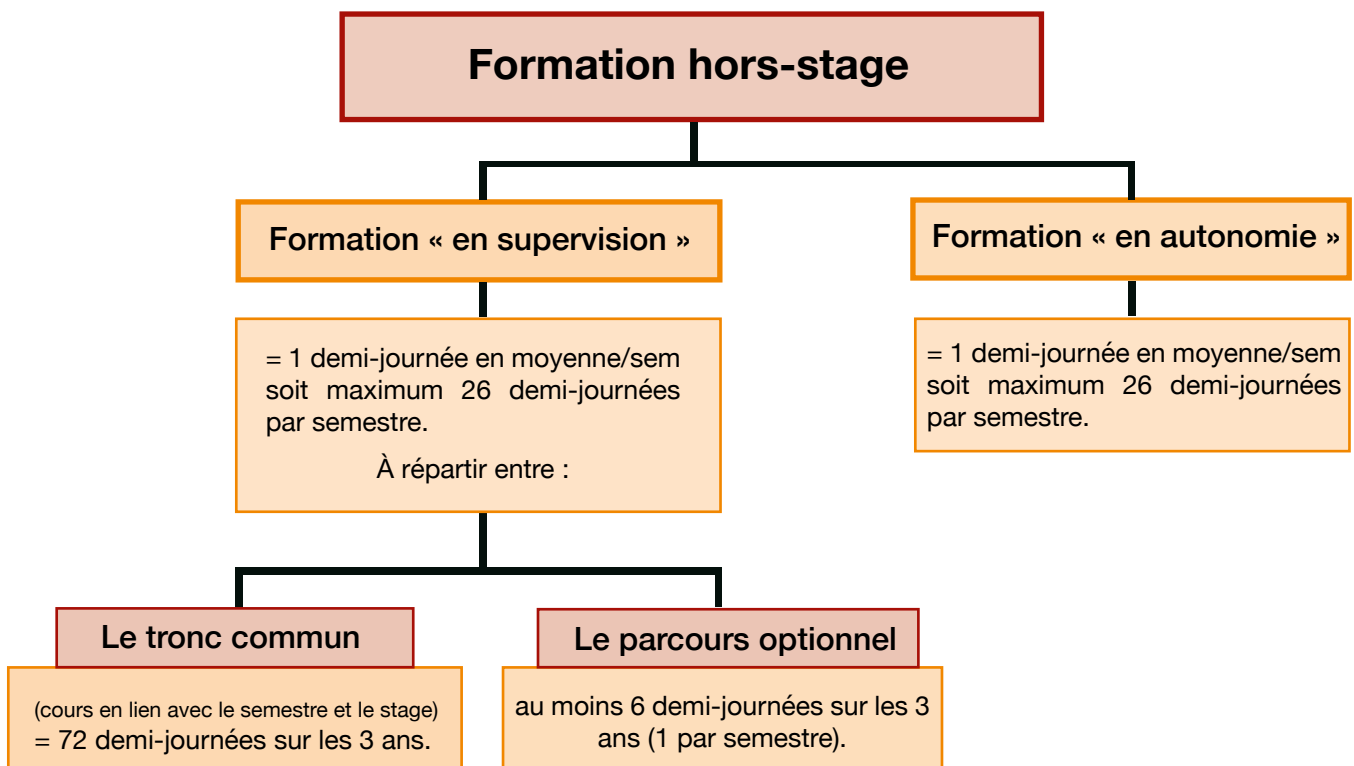
Exemple 1 : un étudiant en fin de phase socle a réalisé son S1 et son S2 en effectuant ses stages d'Urgences et stage prat niveau 1. Pour valider sa phase socle, il devra avoir réalisé :

- les enseignements du tronc commun validant le S1 et le S2 (module pédagogie/recherche, module tutorat),
- les enseignements du tronc commun validant le stage d'Urgences (Urgences vitales/trousse d'urgence, annonce d'une mauvaise nouvelle) et le stage prat niveau 1 (GEP et Journées de l'Assurance maladie).
- son parcours optionnel = au moins 1 demi-journée de formation au choix par semestre.

Exemple 2 : un étudiant en fin de phase d'approfondissement a réalisé son S3, S4, S5 et son S6 en effectuant ses stages de gynéco/ped, SOMA, SL/SOMA 2, SASPAS. Pour valider sa phase d'approfondissement, il devra avoir réalisé :

- les enseignements du tronc commun validant le S3, S4, S5 et S6 (module pédagogie/recherche, module tutorat et module exercice professionnel/libéral),
- les enseignements du tronc commun validant le stage de gynéco/ped, le stage SOMA, le SL/SOMA 2 et le SASPAS,
- son parcours optionnel = au moins 1 demi-journée de formation au choix par semestre.

En résumé :



Annexe 1 : formations composant le tronc commun (72 demi-journées)

FORMATIONS VALIDANT LE SEMESTRE												
	SEMESTRE 1		SEMESTRE 2		SEMESTRE 3		SEMESTRE 4		SEMESTRE 5		SEMESTRE 6	
	Intitulé du cours	½ j.	Intitulé du cours	½ j.	Intitulé du cours	½ j.	Intitulé du cours	½ j.	Intitulé du cours	½ j.	Intitulé du cours	½ j.
Module pédagogie/recherche	- J1T1 - J2T1	2 2	- introduction aux méthodes rech. - biblio/Zotero	1 2	- écriture fiche de thèse	1	- cours méthode	4	- rédiger sa thèse au format article	1	- présentation orale de sa thèse	1
Module tutorat	- préparation - rencontre	1 1	- préparation - rencontre	1 1	- préparation - rencontre	1 1	- préparation - rencontre	1 1	- préparation - rencontre	1 1	- préparation - rencontre	1 1
Module exercice professionnel / libéral	0	0	0	0	0	0	- Remplacer en MG	2	- Fiscalité du MG	2	- L'installation en MG	2
Totaux ½ journées		6		5		3		8		5		5
FORMATIONS VALIDANT LE STAGE												
	Urgences		Stage prat niv 1		Gynéco/ped		SOMA		SL/SOMA 2		SASPAS	
	Intitulé du cours	½ j.	Intitulé du cours	½ j.	Intitulé du cours	½ j.	Intitulé du cours	½ j.	Intitulé du cours	½ j.	Intitulé du cours	½ j.
	- Urgences vitales - Annonce mauvaise nouvelle	1 1	- GEP - Journées Ass. maladie	12 4	- 1 journée de gynécologie - 1 journée de pédiatrie	2 2	- 1 journée de gériatrie	2	- 1 journée au choix (hors cours de gynéco-ped)	2	- GEP - 1 journée au choix	12 2
Totaux ½ journées		2		16		4		2		2		14

Annexe 2 : les formations proposées par le DMG (tronc commun ET parcours optionnel)

En règle générale, tous les cours dont l'inscription est possible sur le site du DMG vous valident des demi-journées de formation « en supervision ».

Le programme des enseignements du DMG se décompose de la manière suivante (les cours soulignés font partie du tronc commun, *en italique* = les cours non réalisés actuellement ou prochainement réalisés). La liste est bien sûr sujette à modification en fonction de la disponibilité des enseignants.

1. Profession médecin généraliste

1.1 Exercice professionnel (journées sur le remplacement, l'installation, la fiscalité, le poste informatique, la responsabilité médicale, la PDS)

1.2 Médecin et société (journées sur sociologie et MG, *questions éthiques*, comprendre la promotion pharmaceutique)

2. Recherche et analyse critique de l'information

2.1 Initiation aux méthodes de recherche

2.2 Recherche bibliographique et Zotero

2.3 Analyser - critiquer les ressources documentaires

2.4 Initiation aux méthodes qualitatives

2.5 Bases en épidémiologie

2.6 Bases en statistiques

2.7 Rédiger un questionnaire et mise en ligne

2.8 Revue de la littérature

2.8 *Rédiger sa thèse au format article*

2.9 *Présentation orale de sa thèse*

2.10 Médecine 2.0

2.11 Congrès du CNGE (novembre) et du CMGF (mars)

2.12 Test de lecture des revues Exercer, Médecine et Prescrire (*!* valide la formation « en autonomie »)

3. Approche centrée patient – Relation – Communication

3.1 L'entretien motivationnel

3.2 Les psychothérapies en MG

3.3 Découverte de l'hypnose

3.4 Les groupes Balint

3.5 Le séminaire interprofessionnel

3.6 Éducation thérapeutique du patient

3.7 Annonce d'une mauvaise nouvelle

3.8 Techniques de communication

3.9 Le patient agriculteur

3.10 Tutorat du service sanitaire

4. Pratiques cliniques

4.1 Premier recours – Urgences – Gestes techniques (urgences vitales/trousse d'urgence, échographie en MG, ateliers cliniques et pratiques)

4.2 Santé de la femme (contraception, santé de la femme jeune, santé de la femme âgée, suivi de grossesse, allaitement)

4.3 Santé de l'enfant (alimentation de l'enfant de 0 à 3 ans, l'adolescent, *développement psycho-moteur*)

4.4 Santé de la personne âgée (jusqu'à 5 journées proposées comme introduction à la gériatrie, chute/ostéoporose/dénutrition, sommeil/iatrogénie/douleur, apathie/motivation et entretien motivationnel/parcours médico-social, maladies cognitives du grand âge et syndrome confusionnel)

4.5 Prévention individuelle et communautaire – Éducation en santé - Dépistage (vaccination, *prévention cardio-vasculaire en soins primaires*)

4.6 Approche disciplinaire (journées de psychiatrie, soins palliatifs, addictologie, tabacologie, le MG et le sportif, santé respiratoire)

4.7 Thérapeutique (les ateliers thérapeutiques)

5. Approche sociale

5.1 La santé au travail

5.2 La protection sociale – les journées de l'Assurance maladie

5.3 Les inégalités sociales de santé

5.4 Maladies, handicaps et incapacité

6. Groupes de formation lors des stages prat et SASPAS = les GEP

6.1 GEP stage prat niveau 1

6.2 GEP SASPAS

7. Accompagnement pédagogique

7.1 Journées pédagogiques des T1

7.2 Le tutorat